

Déclaration de l'ABRC sur l'éducation ouverte

L'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) souscrit à l'éducation ouverte en raison des avantages sociaux et économiques évidents qu'elle procure au secteur de l'enseignement supérieur et à la société. L'ABRC est d'avis que les universités ont pour mission de créer et de diffuser des connaissances, et qu'un système d'érudition ouverte disponible à tous constitue la meilleure façon d'avoir une incidence positive sur la vie humaine dans toutes les régions du monde. L'ABRC croit en outre que le fait de soumettre toutes les formes d'érudition ouverte à un examen approfondi améliore la qualité, renforce la responsabilisation, favorise la collaboration et accroît ainsi la visibilité et l'impact. Les pratiques en matière d'éducation ouverte s'harmonisent bien avec ces principes, car elles réduisent les obstacles à l'éducation, tirent parti de la technologie pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage, et peuvent se traduire par des expériences d'apprentissage de grande qualité.

Il ne peut y avoir de ressources éducatives libres sans la détermination et la contribution de créateurs de contenu disposés à rédiger, à mettre à jour et à examiner le contenu ouvert, et à partager leurs connaissances à grande échelle par l'entremise du domaine public. Cependant, l'éducation ouverte repose largement sur la participation d'une variété d'acteurs importants, y compris des concepteurs pédagogiques, des développeurs Web, des graphistes, des bibliothécaires et d'autres professionnels au sein des bibliothèques et des centres d'enseignement et d'apprentissage. Conformément à sa mission¹ et à ses orientations stratégiques², l'ABRC affirme la valeur de l'éducation ouverte et reconnaît les contributions importantes des bibliothèques dans ce domaine³. L'expertise du personnel des bibliothèques universitaires dans des activités telles que la production numérique, l'édition savante, le droit d'auteur et l'octroi de licences, ainsi que la découverte et l'évaluation de l'information fait en sorte qu'il est bien placé pour jouer un rôle central dans l'adoption d'approches d'éducation ouverte, en particulier dans les domaines de la création, de l'utilisation et de la gestion de ressources éducatives libres.

Définition de l'éducation ouverte et des ressources éducatives libres

Le terme « éducation ouverte » évolue rapidement et englobe un certain nombre de pratiques, d'activités et de technologies éducatives. Les définitions qui suivent, bien que quelque peu fluides, découlent de l'expérience actuelle des bibliothécaires qui travaillent dans ce domaine au Canada. L'éducation ouverte (EO) élimine les obstacles à l'apprentissage, grâce à l'utilisation de pratiques d'éducation ouverte (PEO) en classe et à la création et l'utilisation de ressources éducatives libres (REL).

¹ L'ABRC agit comme chef de file au nom des bibliothèques de recherche du Canada et améliore la capacité de faire progresser la recherche et l'enseignement supérieur. Elle favorise l'efficacité et la pérennité de la création, de la diffusion et de la préservation de connaissances, ainsi que la mise en œuvre de politiques publiques qui permettent un vaste accès à l'information savante.

² ABRC. Orientations stratégiques de mai 2019 à mai 2022, 1.3 : Faire progresser les collaborations en matière de pédagogie ouverte et le développement et l'utilisation de ressources éducatives libres.

³ Exemples of librarian roles supporting open education: [University of Guelph](#), [BCIT](#), [Douglas College](#)

Les pratiques d'éducation ouverte, aussi appelées « pédagogie ouverte », sont des pratiques d'enseignement et d'apprentissage où le décroïsonnement s'exerce dans tous les aspects de la pratique de l'enseignement, y compris la conception des résultats d'apprentissage, la sélection des ressources pédagogiques, et la planification des activités et de l'évaluation⁴. Grâce à des technologies en réseau, les pratiques d'éducation ouverte permettent aux professeurs et aux étudiants de participer à la création collaborative de connaissances tout en donnant la chance aux étudiants d'être des participants à part entière et des partenaires dans les communautés d'apprentissage.

Les ressources éducatives libres peuvent utiliser du matériel didactique et d'apprentissage librement autorisé⁵. Comme l'a déclaré le grand promoteur de l'éducation ouverte David Wiley, le « contenu ouvert » décrit une œuvre protégée par un droit d'auteur qui est mise à disposition sous licence de façon à donner aux utilisateurs l'autorisation gratuite et perpétuelle de pratiquer les activités 5R, c'est-à-dire retenir, réutiliser, réviser, remixer et redistribuer⁶.

Situation actuelle de l'éducation ouverte

Étant donné l'incidence qu'a le coût des textes scolaires sur l'abordabilité de l'éducation et l'endettement accru des étudiants, les associations étudiantes et les groupes de défense des droits des étudiants au Canada pressent depuis plusieurs années tous les ordres de gouvernement d'investir dans des modèles d'apprentissage collaboratifs et abordables au niveau de l'enseignement supérieur.

Au Canada, la création d'eCampusOntario et de BCcampus, deux projets d'apprentissage axés sur la technologie et financés par le gouvernement (ainsi que d'importants investissements dans ce domaine dans d'autres provinces), met en évidence la façon dont les gouvernements provinciaux appuient l'apprentissage du XXI^e siècle en favorisant l'utilisation de pratiques d'éducation ouverte et de ressources éducatives libres. Aux États-Unis, l'éducation ouverte a gagné en popularité au niveau des États et a entraîné deux années de suite le versement de subventions fédérales d'une valeur de 5 millions de dollars pour la création de ressources éducatives libres.

L'ABRC souhaite que les investissements financiers au niveau provincial et fédéral se poursuivent afin de pouvoir créer des milieux d'apprentissage où seront utilisées les pratiques d'éducation ouverte et les ressources éducatives libres, tel que l'a recommandé le Comité permanent des finances du gouvernement du Canada dans son rapport de décembre 2017⁷.

⁴ Paskevicius, M. (2017). [Conceptualizing open educational practices through the lens of constructive alignment](#). Open Praxis, 9(2), de 125 à 140.

⁵ Par exemple, les licences de Creative Commons : <https://creativecommons.org/licenses/>

⁶ Wiley, David. An Open Education Reader. Consulté le 17 juin 2019 à <https://openedreader.org/chapter/open-content/>

⁷ Recommandation 19 de ce rapport : « Financer le programme pilote de bourses par l'entremise du Conseil de recherches en sciences humaines, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et des Instituts de recherche en santé du Canada, qui inciterait les étudiants et les facultés à mettre au point des ressources d'enseignement ouvertes. »

Contribution des bibliothèques de recherche

L'éducation ouverte doit en grande partie sa croissance florissante à la riche relation de collaboration entre les différents groupes d'intervenants qui jouent un rôle central dans l'élaboration et la promotion de ces outils. Grâce à leur expertise particulière, le personnel des bibliothèques universitaires et les bibliothécaires sont bien placés au sein de cette collectivité pour être les moteurs de l'éducation ouverte, en offrant aux professeurs et aux étudiants des services adaptés qui peuvent avoir une incidence sur rétention scolaire, l'équité et la vulnérabilité financière⁸. Cependant, bien que l'éducation ouverte offre au personnel des bibliothèques universitaires des possibilités uniques et prometteuses de mobiliser le campus, elle aura « ... une incidence sur les modèles de dotation et la définition du travail en bibliothèque et, par le fait même, sur l'ensemble de la bibliothèque et ses rapports avec le reste de l'organisation »⁹.

L'ABRC invite les établissements d'enseignement à tenir compte des répercussions positives que la bibliothèque peut avoir dans ce domaine pertinent et émergent, et de la nécessité d'appuyer la bibliothèque en ce qui concerne les postes et services pour soutenir le développement de l'éducation ouverte sur tous les campus à travers le Canada.

Comme c'est le cas pour d'autres initiatives ouvertes, certains aspects de la participation et de la durabilité demeurent incertains. Quant aux pratiques d'éducation ouverte, il faut souvent de la formation et de l'aide pour créer des milieux d'apprentissage où l'ouverture règne en maître. Dans le cas des ressources éducatives libres, des mesures incitatives sont souvent nécessaires pour encourager les professeurs à produire et à examiner du contenu ouvert. Pour que l'éducation ouverte soit pérenne, les activités en la matière doivent être reconnues comme faisant partie des structures de permanence et de promotion.

L'ABRC s'engage à aider le personnel des bibliothèques et les bibliothécaires à perfectionner leurs connaissances et leurs compétences en matière d'éducation ouverte, alors qu'ils font mieux connaître et accepter ce travail et cette expertise sur leurs propres campus.

Novembre 2019



Cette déclaration de l'[Association des bibliothèques de recherche du Canada \(ABRC\)](#) sur l'éducation ouverte est autorisée en vertu d'une licence internationale de Creative Commons 4.0.

<http://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/FINA/Reports/RP9312006/finarp21/finarp21-f.pdf>
(p. 46)

⁸ Accessible Course Content and Open Educational Resources Task Force. (2017). University of Guelph Student Textbook Survey
https://www.lib.uoguelph.ca/sites/default/files/uofg_student_textbooksurvey_report.pdf

⁹ West, Q., le 8 décembre 2017. Librarians as Open Education Leaders: Responsibilities and Possibilities. Consulté le 9 août 2019 à <https://openoregon.org/librarians-as-open-education-leaders-responsibilities-and-possibilities/>